

Pour le maintien durable de la CIIVISE

Créée en janvier 2021, la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) écoute depuis deux ans les témoignages des personnes qui ont été victimes de violences sexuelles dans leur enfance. Chaque année près de 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles dans notre pays. Aujourd'hui, trois à cinq enfants par classe sont victimes d'inceste et condamnés au silence.

A la Ciivise, tous les témoignages sont recueillis. En seulement deux ans, depuis le 21 septembre 2021, elle a recueilli 25 000 témoignages. Ainsi, les 5,5 millions de victimes de violences sexuelles dans leur enfance ne sont plus isolées. Elles sont ensemble et plus fortes. Cette commission a révélé l'ampleur insoutenable des violences sexuelles faites aux enfants et grâce à son action ces victimes existent. Elle a aussi révélé que la sortie du silence est longue, très longue. Les deux années d'existence de la Ciivise ne sauraient suffire. Il est pourtant prévu que la Ciivise mette fin à ses travaux en décembre 2023. Le coût de son maintien est pourtant dérisoire face au coût du déni.

Le Conseil National Professionnel (CNP) de Pédiatrie estime qu'il est indispensable que la Ciivise soit maintenue durablement afin qu'elle puisse poursuivre son action qui ne se résume pas à produire des chiffres et des recommandations mais a également pour but de contribuer à mettre en place une politique publique de soutien social des victimes.

12/10/2023